© Joueurs Info Service - 7 octobre 2026

Vos questions / nos réponses

Conflit avec mon conjoint

Par Manon56 Postée le 31/07/2025 14:08

> Bonjour, Mon conjoint joue énormément d'argent au paris sportifs, il me ment en disant qu'il joue pas ou très peu. Sauf qu'il part en découvert de -600€, cela créer de la tension, de la violence verbale et physique. Cela fait plus de 4ans qu'il joue en espérant gagner le calcul en même pas 2ans il a joué plus plus de 10000€ sans gagner. Il est persuadé qu'il va gagner une grosse sommes (350 000€), il est déconnecté de la réalité. Nous avons une petite fille de 2ans, j'ai toujours été la pour lui mais la situation financière et familiale se dégradé. Je lui ai parlé de ce problème plusieurs fois, il remet toujours la faute sur moi, il est toujours scotchée à son téléphone pour suivre tout les matchs, il fait des combinés pour gagner de grosses sommes. Ces propos sont je vais continuer de jouer, personne ne va m'interdire de jouer et je vais continuer même si je continue même si je suis en découvert. Je suis dépassée par la situation je sais pas quoi faire. Avez-vous des solutions ? Merci d'avance

---

Mise en ligne le 01/08/2025

Bonjour,

Nous comprenons tout à fait votre sentiment d'être dépassée et votre souhait de trouver des moyens pour vous aider à sortir de cette situation et aider votre conjoint.

Il est toujours très difficile de vivre au quotidien avec une personne dépendante, surtout lorsque celle-ci ne pense pas être en difficulté. Les mensonges et les paroles blessantes répétées abiment la confiance et l'intimité du couple. Nous comprenons donc bien que vous arriviez au bout de ce que vous pouvez supporter.

Les mécanismes du jeu sont très vicieux et il est fréquent que les personnes qui jouent persistent dans la croyance qu'elles vont gagner une grosse somme qui va leur permettre de repartir à zéro, de se refaire, etc. Pour que votre conjoint accepte de changer sa pratique, il faudrait tout d'abord qu'il accepte de faire le deuil de cette croyance, ce qui peut prendre du temps et ne dépend malheureusement pas de vous ni du dialogue que vous essayer de mettre en place.

Dans la mesure où il n'est pas possible, dans le champ des addictions, de contraindre une personne à se soigner si elle ne le souhaite pas, nous vous encourageons plutôt à réfléchir à vos limites et à ce que vous pouvez encore accepter ou non dans cette relation.

Si vous souhaitez dialoguer avec des professionnels pour réfléchir à votre positionnement et à comment agir au mieux pour vous dans cette situation, vous pouvez demander de l'aide auprès de professionnels dans une association spécialisée dans les addictions.

Ces lieux d'écoute reçoivent l'entourage gratuitement, sans jugement, en consultation individuelle. Par rapport à la ville de résidence que vous nous avez indiquée, nous vous joignons les adresses de deux lieux d'accueil spécialisés en addictologie, qui reçoivent l'entourage. N'hésitez pas à les contacter par téléphone pour prendre un rendez-vous.

Vous nous faites part de violences et nous y sommes très sensibles. Si jamais vous vous sentez en danger à cause de l'attitude de votre conjoint, vous pouvez contacter directement le numéro de la police pour être protégée (17).

Vous pouvez également contacter le 3919, numéro dédié à l'écoute des personnes qui vivent ou ont vécu de la violence au sein du couple. Vous y trouverez une écoute et du soutien de la part d'un professionnel spécialisé.

Si vous souhaitez échanger directement avec un écoutant de notre service, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 09 74 75 13 13, tous les jours de 08h à 02h. Les appels sont anonymes et non surtaxés.

Le tchat est accessible du lundi au vendredi de 14h à 00h et le week-end de 14h à 20h.

Nous espérons avoir pu vous aidez et vous souhaitons bon courage,

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA Douar Nevez à Vannes

6 rue du Capitaine Jude
56000 VANNES

Tél : 02 97 01 34 18
Site web : www.douarnevez.com
Accueil du public : Sur rendez-vous : Lundi : 8h45 - 17h30, Mardi : 8h45 -13h45 /17h à 18h30, Mercredi de 8h45 à 15h30, Jeudi : 8h45 - 18h00, Vendredi : 8h45-15h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur place et sur rendez vous. Autres consultations : à la Maison des Adolescents, tous les mercredis de 10h à 16h, sur rendez-vous - A la Mission locale, tous les lundis après-midi (prise de rendez-vous au 02 97 01 65 40).
Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis tous les jours de 9h30 à 12h00
Centre : Consultation avancée à Sarzeau, assurée par un infirmier tous les vendredis et à Ambon, tous les jeudis, prise de rendez-vous au secrétariat du Csapa.

Voir la fiche détaillée